



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 3

Expertise psychologique / psychiatrique de mineurs victimes de violences sexuelles ou d'adultes ayant été victime mineure
Etudes de cas

*Vendredi 22 mars 2023
De 14h00 à 18h00*

*Palais de Justice de Besançon
Salle modulable (1^{er} étage), 1 rue Mégevand, 25000 Besançon*

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Maitriser les spécificités de l'expertise de mineurs victimes de violences
- Adopter les mesures préconisées dans la culture de la protection de la CIIVISE
- Mesurer les conséquences chez l'enfant et futur adulte

Être capable de :

- Repérer les éléments révélateurs des violences
- Les restituer à l'écrit dans un rapport, à l'oral en assises

Pour savoir :

- Donner de la valeur à la parole de la victime mineure
- Etayer et expliquer lors de la citation comme expert en cas de procès

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

14h00-14h15 Introduction

Magalie Rigaud Collin psychologue clinicienne psychopathologiste expert de Justice
Mme Rachelle GUILLOT, Juge d'instruction, Tribunal Judiciaire de Montbéliard
Maitre Catherine BONNETAIN, avocat au barreau de Besançon

Présentation de la posture et du parti pris pour la présentation de cette intervention, à savoir celle de la CIIVISE : à partir de la parole des victimes.

14h15-15h30 Quelques chiffres

Magalie Rigaud Collin psychologue clinicienne psychopathologiste expert de Justice
Mme Rachelle GUILLOT, Juge d'instruction, Tribunal Judiciaire de Montbéliard
Maitre Catherine BONNETAIN, avocat au barreau de Besançon

Contexte des expertises

Dans quel cadre réaliser l'expertise psychologique ou psychiatrique. Comment les victimes sont amenées à bénéficier de cette procédure dans la procédure d'enquête ou d'instruction. Le quotidien du magistrat et de l'avocat.

Age de survenue des violences sexuelles (inceste en particulier)

Fréquences de l'âge de survenue des violences sexuelles. Stratégie de l'agresseur. Hypothèses psycho-développementales explicatives.

La culture de la protection

Les violences sexuelles infligées aux enfants, une réalité d'une très grande ampleur. Caractéristiques transverses : effraction, rapport d'asymétrie, vulnérabilité de l'enfant, âge de survenue des faits ... Culture de la protection, contribution de l'expert. Contribution au développement de la culture de protection du magistrat et de l'avocat.

15h30-16h30 L'expertise de mineur victime de violences sexuelles dont l'inceste

Magalie Rigaud Collin psychologue clinicienne psychopathologiste expert de Justice
Mme Rachelle GUILLOT, Juge d'instruction, Tribunal Judiciaire de Montbéliard
Maitre Catherine BONNETAIN, avocat au barreau de Besançon

Caractéristiques du récit d'enfants victimes, ou d'adultes ayant été victime enfant, points de vigilance, outils pour l'expert. Importance de l'amnésie traumatique et de la procédure judiciaire pour les victimes.

Exemple d'expertises

Présentation de cas concrets d'expertises d'enfants dans la suite des faits et d'adultes révélant les faits ultérieurement.

Les attentes du magistrat et de l'avocat concernant l'expertise.

16h30-16h50 Pause

16h50-17h15 Quelle approche dans l'expertise de mineurs victimes de violences sexuelles

Magalie Rigaud Collin psychologue clinicienne psychopathologiste expert de Justice
Mme Rachelle GUILLOT, Juge d'instruction, Tribunal Judiciaire de Montbéliard
Maitre Catherine BONNETAIN, avocat au barreau de Besançon

Les conditions de l'expertise. La posture de l'expert

Le rapport de l'expert

Cas concrets : comment relever le défi de transcrire l'indicible. Savoir argumenter, étayer, expliquer, s'exposer ou non. Importance de la formation.

Conséquences chez la victime

Illustration par des cas concrets des conséquences sur les victimes, mineures et chez l'adulte ayant été victime mineurs.

Mesurer et comprendre les conséquences. Importance de la reconnaissance via la procédure judiciaire.

Utilisation du rapport d'expertise par le magistrat et par l'avocat.

17h15-17h45 Concept de trauma interpersonnel

Magalie Rigaud Collin psychologue clinicienne psychopathologiste expert de Justice

Mme Rachelle GUILLOT, Juge d'instruction, Tribunal Judiciaire de Montbéliard

Maitre Catherine BONNETAIN, avocat au barreau de Besançon

Apport possible de ce concept aux confins du psychologique, biologique et neurologique.

Exemple concret.

17h45 18h00 QCM fin de formation

Organisation de la formation

Intervenant(s) :

- **Mme Magalie Rigaud-Collin**, psychologue clinicienne psychopathologiste, expert à la CEJCA de Besançon
- **Mme Rachelle GUILLOT**, Juge d'instruction, Tribunal Judiciaire de Montbéliard
- **Maitre Catherine BONNETAIN**, avocat au barreau de Besançon

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

Durée de la formation : 4 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- Membres CEJCA, postulants et avocats : 70 €
- Non membres de la Compagnie : 140 €
- Magistrats : Offert